



7^{EME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ÉTAT

N'Djamena, le 15 février 2021

COMMUNIQUE FINAL



1. La 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État du G5 Sahel s'est tenue le 15 février 2021 à N'Djamena, en République du Tchad, sous la présidence de **S.E.M. Mohamed Ould CHEIKH EL GHAZOUANI**, Président de la République Islamique de Mauritanie, Président en exercice du G5 Sahel.

Étaient présents à cette Conférence les Chefs d'État ci-après :

S.E.M. Roch Marc Christian KABORE, Président du Burkina Faso ;

S.E.M. Bah N'DAW, Président de la Transition de la République du Mali ;

S.E.M. Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger ;

Le Maréchal du Tchad Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad.

2. La Conférence a enregistré les participations ci-après :

Au titre des Chefs d'État et de Gouvernement invités :

S.E.M. Nana AKUFO-ADDU, Président de la République du Ghana, Président en exercice de la CEDEAD ;

S.E.M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal ;

Le Général de Corps d'Armées Brahim GABIR IBRAHIM, Membre du conseil souverain de Transition du Soudan ;

S.E.M. Saad Dine EL OTMANI, Premier Ministre du Royaume du Maroc, Chef du Gouvernement ;

Au titre des pays : Emirats Arabes Unis, République de Côte d'Ivoire, Royaume d'Espagne, République Française.

Au titre des Institutions et Organisations régionales et internationales : l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union africaine, la CEDEAD, l'OCI, l'OIF, l'Alliance Sahel, la BADEA, l'Institut Panafricain des Stratégies.

Sur la pandémie de Covid 19

3. Les Chefs d'État ont échangé sur la situation sanitaire de l'espace G5 Sahel relative à la pandémie de la Covid-19 et déploré les nombreuses pertes en vies humaines enregistrées dans les pays du G5 Sahel. Ils ont relevé avec gravité les conséquences sur l'ensemble des secteurs socioéconomiques et culturels des pays du G5 Sahel. Ils se sont félicités des efforts entrepris par les États pour la protection des populations et la lutte contre la propagation de la pandémie. Ils ont salué, à cet effet, l'appui considérable des partenaires du G5 Sahel tout en appelant à plus de solidarité de la Communauté internationale.

Sur la situation sécuritaire

4. Les Chefs d'État ont noté une amélioration de la situation sécuritaire dans les pays du G5 Sahel. Cette amélioration traduit la détermination des Forces de défense et de sécurité (FDS) engagées sur le terrain ainsi que la résilience croissante des populations face à la menace terroriste.
5. Les Chefs d'État ont salué les efforts des partenaires en faveur du G5 Sahel et de ses États membres. Ils ont à cet égard, souligné le rôle essentiel joué par la force BARKHANE et ont rendu un hommage appuyé aux nombreuses victimes civiles et aux soldats tombés sur le champ d'honneur de la lutte contre le terrorisme au Sahel. Ils se sont félicités de la bonne collaboration ainsi que de l'amélioration progressive de la coordination entre les FDS des pays du G5 Sahel, la Force conjointe et les forces partenaires, tout en appelant à la poursuite et à la consolidation de cette dynamique. Ils ont appelé à une meilleure coordination entre la Force conjointe du G5 Sahel et la Force Multinationale Mixte (FMM) de stabilisation du Bassin du Lac Tchad.
6. Les Chefs d'État ont salué la maturation progressive de la Force conjointe du G5 Sahel et se sont félicités des succès opérationnels enregistrés ces derniers mois, notamment à la suite des opérations d'envergure menées en coordination avec les FDS des pays membres du G5 Sahel et les forces partenaires dans les fuseaux Est (AMANE 2 / OBANNA 1-2-3), Ouest (DAREA + Planification d'une opération d'envergure) et Centre (PAGNALI 2-3 / SAMPARGA 3 / SAMA 1-2). Ils ont félicité l'ensemble des acteurs pour les sacrifices consentis tout en les rassurant de leur soutien indéfectible. Ils ont particulièrement adressé leurs vives félicitations au Général Dumarou NAMATA, pour les résultats atteints à la tête de la Force conjointe du G5 Sahel.
7. Les Chefs d'État ont relevé que, malgré les progrès réalisés, les Groupes armés terroristes (GAT) constituent toujours une menace importante pour les populations sahéliennes. Ils ont exprimé des préoccupations relatives à la persistance de zones d'insécurité et à la diffusion des menaces, notamment vers le Sud du Sahel.

8. Les Chefs d'État ont accordé une attention particulière à la situation en Libye. Ils se sont félicités des progrès réalisés dans le cadre du processus de paix sous l'égide des Nations Unies et de l'Union africaine.
9. Les Chefs d'État ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la lutte contre le terrorisme, à travailler à la réinstallation des populations déplacées internes et à accélérer le retour de l'État dans les zones sécurisées.
10. Les Chefs d'État se sont félicités de l'approbation, par l'Union africaine, de la requête relative à l'appui de la capacité opérationnelle de la Force conjointe pour un montant de 20 millions €, à travers la Facilité africaine de paix (APF). Ils ont adressé leurs remerciements à l'Union africaine et à l'Union européenne pour leurs appuis respectifs.
11. Les Chefs d'État ont réitéré leur appel lancé à la communauté internationale et au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour un soutien conséquent à la Force conjointe en la plaçant sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et en lui assurant un financement pérenne. Ils ont exprimé le souhait de la création d'un Bureau des Nations Unies spécialement dédié au soutien à la Force conjointe.
12. Les Chefs d'État ont remercié l'ensemble des partenaires et amis du Sahel pour leur appui constant dont la poursuite demeure capitale suivant des moyens et procédures répondant à l'urgence de la question. A cet effet, ils ont rappelé la mise en place du Fonds fiduciaire de la Force conjointe dont la gestion est assurée par un Comité de soutien sous la responsabilité du Secrétaire exécutif du G5 Sahel. Ils ont saisi cette opportunité pour renouveler leurs remerciements aux pays et institutions ayant contribué audit Fonds (Rwanda, Turquie, Emirats Arabes Unis, CEDEAO, UEMOA), et appelé à la concrétisation des annonces faites à Bruxelles en 2018.
13. Les Chefs d'État ont rappelé la pertinence du dispositif de défense et de sécurité du G5 Sahel prenant en compte (i) le renforcement des capacités des acteurs avec des structures de formation que sont le Collège de défense du G5 Sahel à Nouakchott, le Collège sahélien de sécurité à Bamako et l'Académie régionale de police à Koundoul (Tchad), (ii) la collecte des informations et le partage de renseignements à travers la Plateforme de coopération en matière de sécurité et le Centre de fusion des renseignements à Niamey, (iii) l'analyse stratégique et l'alerte précoce avec le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce à Ouagadougou, (iv) des unités opérationnelles à travers la Force conjointe du G5 Sahel.

14. Ils se sont félicités de la mise en place de ce dispositif dont le renforcement et la rationalisation permettront d'améliorer les résultats atteints par l'organisation dans son objectif de sécurisation du Sahel. Ils ont, à cet effet, instruit les instances appropriées du G5 Sahel, notamment le Conseil des Ministres, le Comité de défense et de sécurité et le Secrétariat exécutif, à travailler dans ce sens.
15. Les Chefs d'État ont réitéré leur ferme condamnation des attaques visant les FDS, les populations civiles, les infrastructures socioéconomiques, les lieux de culte, et exprimé leur solidarité à toutes les victimes de la barbarie, de l'obscurantisme et de l'intolérance au Sahel. Ils ont réaffirmé leur attachement à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'espace G5 Sahel.
16. Les Chefs d'État ont décidé, sur initiative de la République Islamique de Mauritanie, de mettre en place un prix dénommé « **Prix du Sahel pour la promotion de la culture de la Paix** » décerné aux individus, institutions ou organismes publics, privés ou de la société civile ayant le mieux œuvré pour la prévention et la résolution des conflits et pour la culture de la paix et de la tolérance entre les communautés dans l'espace Sahel. Ils ont à cet effet instruit le Conseil des ministres et le Secrétariat exécutif de travailler à la mise en place des mécanismes de ce prix.

Sur le développement

17. Les Chefs d'État ont pris note de la situation de mise en œuvre de la Stratégie de développement et de sécurité (SDS) des pays du G5 Sahel et du Programme d'investissements prioritaires (PIP). Ils ont relevé à cet effet des progrès encourageants qui restent à améliorer en raison des fortes attentes des populations.
18. Les Chefs d'État se sont particulièrement félicités de la conclusion ou la finalisation au cours de l'année 2020, avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel, de projets visant la lutte contre la Covid 19, les conflits, les changements climatiques, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la résilience des entreprises des jeunes (via l'Union des chambres de commerce du G5 Sahel). Ils ont salué les partenaires ayant contribué à la mise en place desdits projets, notamment la Banque africaine de développement, les Agences des Nations Unies basées à Rome (FIDA, PAM & FAO), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

19. Les Chefs d'État se sont également félicités de la réalisation, sur fonds propres, de l'étude de faisabilité du projet de construction du chemin de fer du G5 Sahel (le transsahélien). Ils ont rappelé que cette démarche témoigne de leur attachement à la réalisation de projets d'envergure renforçant l'intégration régionale et la création d'opportunités dans tous les domaines. Ils ont invité le Conseil des Ministres et le Secrétariat exécutif à prendre les dispositions pour donner suite au projet à travers notamment la recherche de partenariats stratégiques.
20. Les Chefs d'État ont salué les actions développées par l'Alliance Sahel dans le cadre du financement des projets de développement et particulièrement la finalisation de la conception de la Facilité G5 Sahel portée par le Ministère allemand de la coopération économique et de développement (BMZ), pour une enveloppe initiale de **50 millions €**, dont le démarrage est prévu pour 2021 en accompagnement au Plan d'actions du Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI). Ils ont souligné la pertinence de l'initiative, sa cohérence avec les besoins des pays du G5 Sahel. Ils ont, par ailleurs, invité les autres partenaires à accompagner le processus.
21. Les Chefs d'État, tout en se félicitant de la fructueuse collaboration entre le G5 Sahel et l'ensemble de ses partenaires, ont relevé la nécessité de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources de mise en œuvre et de suivi des projets pour plus de résultats concrets au profit des populations. Dans cette perspective, ils ont instruit le Secrétariat exécutif à l'effet d'entreprendre une évaluation de la SDS et de la première phase du PIP et de tirer toutes les leçons en vue du développement d'une nouvelle stratégie, assortie de documents opérationnels de mise en œuvre, prenant en compte les défis actuels de la région. Ils ont, par ailleurs, souligné l'importance de consacrer, dans cette dynamique, l'approche territoriale définie dans le Cadre d'Actions prioritaire intégré (CAPI) du G5 Sahel et de travailler à une bonne implication de l'ensemble des parties prenantes dans la démarche.

Sur la réforme du Secrétariat exécutif du G5 Sahel

22. Les Chefs d'État ont pris note de l'évolution du processus de réforme du Secrétariat exécutif du G5 Sahel. Ils ont réaffirmé leur volonté de consolider cet important cadre de coopération et de coordination entre les cinq pays. A cet effet, ils ont instruit le Conseil de Ministres et le Secrétariat Exécutif à accélérer la finalisation du processus de réforme entamé pour doter l'organisation d'une structure institutionnelle efficace pour la mise en œuvre de sa stratégie.
23. Les Chefs d'État, dans cette dynamique, ont adopté le principe de la révision de la Convention de création du G5 Sahel pour prendre en compte les implications issues de la réforme et instruit le Conseil des Ministres et le Secrétariat de prendre les dispositions y relatives.

Sur la Dette

24. Les Chefs d'État ont échangé sur la problématique de la Dette des pays du G5 Sahel dans un contexte d'incertitude liée à l'évolution de la crise sanitaire avec des conséquences désastreuses aux niveaux sanitaire, économique, sociale et budgétaire. Ils ont, à ce sujet, rappelé leur Déclaration du 27 avril 2020 sur la pandémie de Covid 19, faite à Nouakchott, seulement quelques mois après le déclenchement de la crise sanitaire, qui appelait à une annulation pure et simple de la dette des pays du G5 Sahel.
25. Les Chefs d'État ont salué le moratoire du service de la dette initié par le G20. Ils ont remercié les institutions et les personnalités qui contribuent fortement au plaidoyer des pays subsahariens autour de la problématique de la dette.
26. Les Chefs d'État, préoccupés quant à la capacité des pays d'Afrique subsaharienne à supporter le poids de leur dette, en raison des conséquences de la pandémie et du poids des dépenses sécuritaires, ont adopté une Déclaration sur la dette appelant à la mobilisation de toutes les parties prenantes pour une profonde restructuration de la dette des pays du G5 Sahel afin de pouvoir apporter une réponse aux attentes urgentes et légitimes de leurs populations.

Sur la situation au Mali

27. Les Chefs d'État ont salué la tenue, le 11 février 2021 à Kidal, de la cinquième réunion de haut niveau du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Ils ont encouragé les parties prenantes à consolider cette dynamique positive et exhorté la communauté internationale à renforcer son soutien au Mali durant cette phase de Transition afin de réaliser des progrès substantiels notamment dans le volet défense et sécurité dudit Accord.
28. Les Chefs d'État ont réaffirmé leur attachement à l'unité et à l'intégrité de la République du Mali. Ils se sont félicités de la mise en place de l'ensemble des organes de la Transition. Ils ont renouvelé leur disponibilité à accompagner le processus en cours tout en appelant de leurs vœux sa pleine réussite.

Sur les processus électoraux au Burkina Faso et au Niger

29. Les Chefs d'État ont félicité le Burkina Faso pour la bonne tenue des élections couplées présidentielles et législatives. Ils ont également félicité le Niger pour le bon déroulement du premier tour des élections générales, tout en encourageant les parties prenantes à travailler à la bonne conduite du reste du processus.

Sur la Coalition pour le Sahel

30. Les Chefs d'État se sont félicités de la mobilisation de la communauté internationale, à travers la mise en place de la Coalition pour le Sahel, suite à leurs appels répétés. Ils se sont réjouis de la tenue d'une réunion, au Sommet, de la Coalition, prévue le 16 février 2021. Ils ont salué l'opérationnalisation diligente de la Coalition tout en nourrissant l'espoir que l'engouement observé puisse se traduire par de meilleurs résultats à tous les niveaux sur le terrain.
31. Les Chefs d'État ont remercié les membres de la Coalition pour l'accueil favorable réservé à leur proposition de candidat pour le poste de Haut Représentant de la Coalition en la personne de Monsieur **Adoum DJIME** tout en présentant à l'intéressé leurs vives félicitations.
32. Les Chefs d'État ont renouvelé leur engagement à jouer leur partition dans le cadre des engagements pris dans la mise en œuvre des actions communes. Ils ont appelé à une synergie entre les différents mécanismes (Coalition, Alliance Sahel, P3S) et à une forte collaboration avec le Secrétariat exécutif. A cet effet, ils se sont félicités de la signature d'un Accord de partenariat entre le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et le Secrétariat de la Coalition pour le Sahel.
33. Les Chefs d'État ont, enfin, insisté sur l'importance de la mobilisation de la Communauté internationale aux côtés des pays du Sahel et ont lancé un vibrant appel à l'implication et l'engagement de tous les partenaires.
34. Les Chefs d'État ont exprimé leur profonde gratitude au **Maréchal du Tchad Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad**, au Gouvernement et au peuple tchadiens, pour l'hospitalité généreuse, l'accueil authentiquement africain et l'attention dont ils ont été l'objet tout au long de leur séjour à N'Djamena.
35. Les Chefs d'État ont félicité leur frère, **Son Excellence Monsieur Mohamed Ould CHEIKH EL GHAZOUANI**, Président de la République Islamique de Mauritanie, Président en exercice sortant, pour ses efforts et les résultats remarquables obtenus durant son mandat. Il s'agit, notamment, de l'adoption du Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI), le lancement de la Coalition pour le Sahel, la conclusion diligente du projet de lutte contre la Covid 19 avec la BAD, les initiatives prises pour l'annulation de la dette, le soutien apporté au Mali lors de la crise socio-politique qui a conduit à la mise en place de la Transition.

36. Les Chefs d'État ont décidé que la Présidence en exercice du G5 Sahel sera assurée par **le Maréchal du Tchad, Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad**, pour l'année 2021.
37. Les Chefs d'État ont décidé, par ailleurs, de tenir leur prochain Sommet ordinaire en **février 2022, à Bamako, en République du Mali**.

Fait à Ndjamena, le 15 février 2021
Pour la Conférence

S.E.M. Mohamed Ould CHEIKH EL GHAZOUANI
Président de la République Islamique de Mauritanie
Président en exercice du G5 Sahel